

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2022_2_18

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 13 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur ARNAL André, Adjoint.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 08 Avril 2022

Présents : 10

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Votants : 18

Objet : Contractualisation :
Fonds Cantal Solidaire
2022-2024

Pouvoirs :

Madame BASTIEN Joëlle a donné pouvoir à Madame LINARD Danielle
Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur LACROIX Michel a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur RODIER Jean-François a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur ANDRE Jean-Luc

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BASTIEN Joëlle, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Danielle LINARD

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été déposée au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024 auprès du Conseil Départemental.

Les travaux concernent un aménagement de l'école de Jussac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de valider le dépôt d'une demande de subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2022-2024 auprès du Conseil Départemental.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 1er Adjoint,
André ARNAL



The image shows a blue ink signature of André Arnal, the 1st Deputy Mayor, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE JUSSAC' at the top, a central emblem, and '(Cantal)' at the bottom.